



DECLARATION LIMINAIRE au CHSCT de l'administration centrale du 21 juin 2022

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les représentants de l'administration,

La CGT constate une dégradation des conditions de travail qui touche l'ensemble des agents, fonctionnaires, contractuels, stagiaires et quelle que soit leur catégorie, leur métier, leur position hiérarchique, leur expérience, personne n'est épargnée.

La violence, l'autoritarisme, l'infantilisation à outrance, toutes ces formes de maltraitance sont en marche sans que le ministère semble s'en préoccuper.

Nombre d'agents sont suivis par des psychologues et psychiatres qui les aident à « tenir » au travail, nombre de nos collègues sont sous traitements médicamenteux pour « ne pas craquer » au travail.

En effet, l'inertie semble être le fer de lance du ministère, reflet d'un mépris total des agents. L'administration pénitentiaire, par exemple, n'a même pas pris la peine de rendre les conclusions et préconisations suite à une enquête lancée pour danger grave et imminent !!!

Manque d'empathie et manque de professionnalisme ? !

Un CHSCT extraordinaire est donc à nouveau convoqué de toute urgence par l'ensemble des organisations syndicales représentatives, car il est de notre devoir de soutenir et de défendre nos collègues.

La CGT s'interroge sur les ordres du jour caviardés quand nous avons demandé d'évoquer entre autres sujets :

Le DICOM – turn-over/burn-out/dépression/RPS

HFDS – turn-over/dépression/RPS

DAP/SP1 – signalement RPS

Canicule & pic de pollution – jour flottant de TLT

Psychologues en AC – rapport d'activités annuel

TLT & besoins de mobiliers / accessoires ergonomiques

Et puis que dire du manque d'implication flagrant des directions quand il s'agit d'évoquer l'hygiène, la santé, la sécurité des agents :

DUERP en attente,
Recrutement d'AP en attente,
Logiciel de médecine publique en attente,
Registre CHSCT numérique en attente,
Diagnostic amiante en attente...

Mais les collègues s'organisent collectivement, que ce soit pour faire grève faute de dialogue social ou pour dénoncer les graves dysfonctionnements dont ils sont victimes et/ou témoins et ce malgré les menaces de sanctions et tentatives d'intimidation. La CGT est présente aux côtés des collègues pour mener les actions nécessaires de protection et défense des agents.

Alexa LELAURIN, titulaire au CHSCT
de l'administration centrale du Ministère de la Justice